



## Conseil économique et social

Distr. générale  
9 décembre 2013  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de la condition de la femme

#### Cinquante-huitième session

10-21 mars 2014

**Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle » : réalisation des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines critiques et autres mesures et initiatives »**

### **Déclaration présentée par Vida y Familia de Guadalajara, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social**

Le Secrétaire général a reçu la déclaration suivante, qui est distribuée conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution [1996/31](#) du Conseil économique et social.



## Déclaration

### Plus d'opportunités pour les femmes et les filles

Vida y Familia de Guadalajara est un organisme privé mexicain d'action sociale qui prend soin des femmes enceintes en situation de vulnérabilité socioéconomique et les aide à s'intégrer socialement après l'accouchement. Notre mission étant d'aimer à la fois la mère et l'enfant, en leur accordant à chacun la dignité qu'ils méritent, nous nous félicitons du choix du thème prioritaire de la cinquante-huitième session de la Commission de la condition de la femme : « Les défis et les réalisations dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement pour les femmes et les filles ».

Les objectifs du Millénaire pour le développement arrivant bientôt à leur terme, nous attirons l'attention de la Commission sur la cible 5.A qui est de « réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle. » Nous nous félicitons des progrès importants accomplis au niveau international vers la réalisation de cet objectif. Les travaux de recherche récemment publiés dans l'*International Journal of Women's Health* soulignent que le Mexique a réduit la mortalité maternelle de 82,7 % entre 1957 et 2010, qui est passée de 216,6 à 37,5 décès pour 100 000 naissances vivantes. Entre 1990 et 2010, la mortalité maternelle a baissé de 30,6 %.

Cette réduction est due en grande partie à une meilleure éducation des femmes et des filles. Plus les femmes et les filles sont instruites, plus elles peuvent accéder aux ressources en soins de santé, par exemple des accoucheurs qualifiés. Souhaitant encourager les jeunes à poursuivre leurs études afin qu'ils soient armés pour une vie meilleure et développent leur potentiel humain, nous réaffirmons l'appel du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement à des « programmes d'éducation qui apprennent aux jeunes à planifier leur existence, à adopter des modes de vie sains et à ne pas succomber à la toxicomanie » (par. 6.15). C'est pourquoi nous nous félicitons du choix du thème d'examen « Accès et participation des femmes et des filles à l'éducation, à la formation, à la science et à la technologie. » L'éducation pour les femmes et les filles est essentielle à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier la cible de réduire la mortalité maternelle.

Néanmoins, nous sommes préoccupés par le fait que certains organismes et organisations non gouvernementales aux Nations Unies soient plus intéressés par la promotion de l'avortement que par la lutte contre la grande majorité des causes évitables de mortalité maternelle. Nous pensons que cet accent mis sur l'avortement est inapproprié et particulièrement inapplicable à la situation du Mexique.

L'étude publiée dans l'*International Journal of Women's Health* montre également qu'environ 98 % de tous les décès maternels au Mexique sont liés à une hémorragie pendant l'accouchement, à l'hypertension et à l'éclampsie, à des causes indirectes et d'autres pathologies. Moins de 2 % des cas enregistrés étaient liés à un avortement. Par exemple, sur les 1 207 décès maternels enregistrés au Mexique en 2009, seulement 25 pouvaient être attribués à un avortement volontaire, se traduisant par un taux de mortalité de 0,97 pour 100 000 naissances vivantes. La Commission doit comprendre que, comme le soulignent les auteurs de l'étude, il est

très peu probable que des modifications du statut juridique de l'avortement puissent avoir des effets significatifs sur la mortalité maternelle au Mexique.

En effet, une grande partie des décès maternels suite à un avortement volontaire au Mexique peut être liée à la violence à l'égard des femmes enceintes, qui malheureusement est de plus en plus courante. Il faut noter que ces décès liés aux avortements ne peuvent être évités en préconisant des changements de la loi sur l'avortement simplement parce qu'ils sont dus à d'autres causes, comme la septicémie résistante aux antibiotiques entraînant une défaillance multiviscérale. Ces complications sont dangereuses même dans les pays avec des systèmes de santé bien développés, quel que soit le statut juridique de l'avortement.

Étant donné que les appels à un « avortement médicalisé » ne font rien pour aider les femmes qui veulent mettre au monde leur enfant dans de bonnes conditions, Vida y Familia de Guadalajara encourage la Commission à concentrer son énergie sur les causes évitables de la mortalité maternelle qui constituent la grande majorité des décès maternels dans le monde. Les principales causes directes de mortalité maternelle sont l'hémorragie, l'infection, l'hypertension et le travail prolongé. Ces affections sont souvent liées à la pauvreté, au manque d'éducation et à l'impossibilité d'accéder à une infrastructure de soins de santé essentielle pour fournir des soins prénatals, périnatals et postnatals.

Depuis 1985, Vida y Familia de Guadalajara s'est occupée de plus de 18 000 femmes et enfants, dont 80 % vivent dans des foyers d'hébergement et 20 % bénéficient d'une aide extérieure. Les femmes aidées par Vida y Familia de Guadalajara ont la possibilité d'accéder à des soins médicaux prénatals et postnatales de qualité. Avec notre soutien, les femmes sont réinsérées dans la société avec les compétences pour s'occuper de leur bébé. Nous encourageons les autres organisations non gouvernementales à étudier le modèle de coopération avec les agences gouvernementales utilisé par Vida y Familia de Guadalajara pour soutenir les femmes enceintes en détresse. Ensemble, nous pouvons promouvoir la santé maternelle qui respecte la vie et la dignité à la fois de la mère et de l'enfant.